

C HAMOLE (39)



Extrait du Dictionnaire GEOGRAPHIQUE, HISTORIQUE et STATISTIQUE Des communes de la Franche-Comté de A. ROUSSET Tome I (1854)

Village de l'arrondissement, canton, et bureau de poste de Poligny ; perception actuelle de Vaux-sur-Poligny, et future de Poligny ; succursale composée de Chamole et Chausseuans ; à 4 km de Poligny et 51 de Lons-le-Saunier. La Petite-Claie, le Murger des Gueux et la grange de la Suisse font partie de la commune.

Altitude : 572m.

Il est limité dans une partie de son côté sud par l'ancienne route de Paris à Genève, qui sépare son territoire de celui de Chausseuans. De tous autres côtés, il est enclavé dans le territoire de Poligny.

Il est traversé par les chemins vicinaux tirant à Poligny, à Buvilly, à Molain et à Chausseuans.

Ce village se divise en deux quartiers distincts, appelés l'un le Haut et l'autre le Bas. Son accès du côté de l'ouest est très difficile. Il est à la naissance du premier plateau du Mont-Jura. Les maisons sont groupées, construites sans goût et d'un aspect misérable ; elles sont bâties en pierres et couvertes en tuiles et laves. Plusieurs ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 254 habitants ; en 1846, 297 ; en 1851, 500, dont 151 hommes, et 149 femmes ; population spécifique par km carré, 51 habitants ; 25 maisons, savoir : 22 à Chamole , une à la Petite-Claie, une à la Suisse et une au Murger des Gueux ; 68 ménages.

On n'émigre pas.

Etat civil : Les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1663.

Vocabulaire : saint Jacques. Annexe de la paroisse de Poligny ; pour les baptêmes, voir Poligny.

Série communale à la mairie depuis 1793, déposée aux Archives départementales avant où Chamole a reçu la cote 5 E 372/1. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 172, 3 E 2268 à 2274, 3 E 3659, 3 E 8448 et 8449, 3 E 8921 et 8922 et 3 E 13230. Tables décennales : 3 E 1304 à 1313.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 208 et 209, 5 Mi 1207, 2 Mi 855, 2 Mi 2010, 5 Mi 17 et 18 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1834 : surface territoriale, 578^h 14^a, divisés en 1106 parcelles que possèdent 136 propriétaires, dont 57 forains ; surface imposable, 568^h 15^a, savoir : 519^h 93^a en terre labourables, 158^h 27^a en pâtures, 80^h 08^a en bois, 11^h 10^a en friches, 2^h 82^a en broussailles, 1^h 97^a en sol des propriétés bâties, 81^a en jardins et 15^a en murgers , d'un revenu cadastral de 14,707 fr. ; contributions directes en principal, 1508 fr.

Le sol, fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine , du maïs, des légumes secs, de la navette, beaucoup de betteraves, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels.



On cultivait autrefois de la vigne derrière le four banal. Il n'en reste pas de traces.
On exporte le tiers du produit des céréales et on importe le vin.
Le revenu réel des propriétés est de 3 fr. 50 cent. pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des moutons, des chèvres et des volailles. 25 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire des carrières de belle et bonne pierre, principalement de vergenne, à bâtir et de taille, de couleur bleue et blanche.

Il y a une fromagerie, dans laquelle on fabrique annuellement 19.000 kg de fromage façon Gruyère, de bonne qualité.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Poligny.

Biens communaux : une église, une ancienne chapelle convertie en hangar, un presbytère très convenable, construit en 1830, qui a coûté 18.000 fr., un ancien cimetière, un cimetière nouveau érigé en 1838, deux fontaines avec lavoirs et abreuvoirs, un abreuvoir, un puits communal, et 229^h 59^a de pâtures, bois, broussailles, d'un revenu cadastral de 2.411 fr. Il n'y a point de maison commune.

L'instituteur tient, dans une maison louée, son école, fréquentée en hiver par 45 garçons et 25 filles.

Bois communaux : 81^h 17^a, dont 2^h 44^a sont coupés annuellement.

Budget : recettes ordinaires, 2.877 fr. ; dépenses ordinaires, 2545 fr.

Bureau de bienfaisance : revenu 50 fr., provenant d'un legs fait par M^{lle} Gindre, en 1847.

NOTICE HISTORIQUE.

On a trouvé à diverses époques, sur les hauteurs qui dominent Poligny, des témoignages de l'existence de ce village sous les périodes celtique et romaine. On rencontre à chaque instant des monnaies gauloises en bronze et en argent, jusque sur le pic de Grimont. Un particulier de Chausseuans, village attenant à celui de Chamole, démolissant un vieux mur, y trouva, en 1804, un pot de terre renfermant 180 petites médailles gauloises en polain. Chamole, *Chamoal*, était traversé par deux anciens chemins tirant, l'un à Arbois et l'autre à Pontarlier et en Suisse. Quelques dénominations locales semblent rappeler des souvenirs d'un passé lointain de nous. En *Beauregard*, au *Châtelet*, au champ *Diot* (champ du deuil), les *Lites*, sont des noms qui se rattachent tous à la période celtique ou romaine. Le mot *lites*, d'origine grecque, signifie, ou des pierres sacrées ou les prières, Déesses, filles de Jupiter. Toutefois, le plus ancien titre parvenu à notre connaissance, mentionnant ce lieu, est l'acte par lequel Raoul de Molpré, Poncet et Henri, ses fils, cédèrent, en 1254, au prieuré de Vaux, les droits de dîme qu'ils avaient dans ce village.

Seigneurie : Chamole dépendait de la châtellenie et de la prévôté de Poligny. Le capitaine ou châtelain du château de Grimont y exerçait la juridiction ordinaire des prévôts, avant que la ville de Poligny en eût obtenu l'exercice. Le domaine de Chamole ayant été acquis en 1704, par M. Nicolas d'Olivet, conseiller au parlement de Besançon, la ville cessa d'y exercer la juridiction de la prévôté et de la mairie, quoique les concessions qu'on en avait, fussent antérieures de quelques siècles à la conquête du pays par Louis XIV.

Mairie : La mairie de Chamole fut inféodée à une famille noble de Poligny, qui prit le nom de ce village. Simonin de Mimirey (Montmirey), fit l'aveu de ce fief en 1299. Il était probablement le neveu de Simonin de Chamoal, rappelé de l'exil en 1304, par Philippe-le-Bel, dont il s'était attiré la disgrâce. Henri de Chamole était, en 1346, secrétaire d'Eudes, duc et comte de Bourgogne.

Jocerand de Chamole était, en 1359, conseiller et secrétaire du duc de Bourgogne. Les armes de ce

dernier étaient de ... à trois rocs de...l'écu placé sur le buste de sainte Agathe, patronne du château de Poligny et de Chamole.



Chapelle : Il y a dans ce village une ancienne chapelle, sous le nom de l'apôtre saint Jacques-le-Majeur, auquel nos comtes de Bourgogne portaient une dévotion particulière. Après la démolition du château de Grimont, le service de la paroisse, qui se faisait dans la chapelle de ce château, fut transféré dans cette chapelle. Malgré ces changements, sainte Agathe, patronne de l'église du château, fut toujours reconnue par les habitants de Chamole pour la leur. Ceux-ci jouissaient des mêmes avantages, dans la collégiale de Saint-Hippolyte de Poligny, que les paroissiens de Saint-Savin. (Voir Barretaine).

Cette chapelle est orientée. Ses murs sont très bas et flanqués de contre-forts. Elle ne se compose que d'une nef peu élevée et voûtée. Sur le milieu de sa longueur, apparaît au-dessus du toit un mur percé d'une ouverture, dans laquelle était placée la cloche. Deux fenêtres pratiquées après coup dans le mur oriental, éclairent l'édifice, qui dans l'origine ne recevait de jour que par la porte. L'ensemble du monument est du style ogival usité au XIII^e siècle. On y remarque une statuette en pierre et un grand nombre de pierres tombales fort anciennes. L'état de cette chapelle est déplorable. Elle est louée à plusieurs particuliers pour servir de bûcher. Il est question d'en faire une fromagerie. On devrait la conserver, comme un précieux spécimen de l'architecture rurale religieuse au XIII^e siècle.

Église : L'église actuelle a été construite en 1834, et a coûté 26.000 fr. ; elle se compose d'un clocher couronné par une flèche de mauvais goût et à base quadrangulaire, d'une tribune, de trois nefs, dont la principale est voûtée et les autres plafonnées. La nef et le chœur sont décorés de pilastres et de colonnes d'un mauvais ordre toscan.

Croix : Une croix remarquable, en pierre, datant du XIII^e siècle, orne le cimetière ; d'un côté est le Christ, de l'autre la Vierge, tenant l'enfant Jésus ; au-dessus du chapiteau qui indique la naissance des croisillons, on remarque deux gracieuses statuettes en pierre ; il y en avait deux autres qui ont disparu. Cette croix provient de l'ancien cimetière qui entourait la chapelle.

Il y a dans le bois de Chamole, près du territoire de Buvilly, une croix fort ancienne, objet d'une grande vénération.

Oratoire : La commune entretient, entre Poligny et Chamole, un oratoire dédié à l'Assomption de la mère de Dieu ; les habitants s'y rendent processionnellement chaque année, le 15 août.

Fête patronale : Sainte Agathe, dont on célèbre la fête le 25 juillet.

Évènements divers : La plupart des évènements concernant Chamole se trouveront rapportés à l'article Poligny. Le plus remarquable est le combat qui y eut lieu le 19 juin 1638. Charles de Lorraine, l'un des plus habiles capitaines de son temps, général des troupes espagnoles, comtoises et lorraines, prit Bourbonne et quelques autres places appartenant à la France, d'où il tira quelques contributions en argent et en grains. Henri d'Orléans, duc de Longueville, qui commandait l'armée française, entra une seconde fois dans le comté de Bourgogne, par Bletterans que ses troupes occupaient ; la ville de Poligny fut la première menacée d'un siège. Dans le dessein de s'en emparer, il s'avança jusqu'à Château-Chalon, avec une armée d'environ douze mille hommes. Les paysans, qui souhaitaient d'être débarrassés des troupes de l'un et de l'autre parti, en les mettant aux mains au plus tôt, rapportaient que l'armée française n'était que d'environ cinq mille hommes. Le duc Charles ne comptait point sur la fidélité de ce rapport, ne se persuadant pas que M. de Longueville se fût engagé si avant dans le pays avec si peu de monde : il fut d'avis dans le conseil de guerre, d'envoyer reconnaître l'ennemi et de l'attendre ; mais Sarmiento, commissaire envoyé par le roi d'Espagne, fit délibérer qu'on irait l'attaquer, dans la crainte que si l'on différait, on lui laissât le temps de se retirer. Cette résolution donna lieu à la bataille de Chamole, livrée, suivant Dunod, le 16 juin, suivant Girardot de Beauchemin, le 17, et suivant Chevalier, le 19.

Le duc Charles, ayant feint de déférer à l'avis du conseil de guerre, fit marcher ses troupes sur Salins, et de là droit sur Poligny ; mais il avait donné un ordre secret à l'officier qui commandait l'avant-garde de



prendre par sa gauche, et de gagner la hauteur de la montagne : il le prévint qu'il le maltraiterait, comme si cette marche eût été faite contre son ordre ; il suivait, s'amusant à chasser avec d'autres officiers qui avaient été de l'avis de Sarmiento ; lorsqu'il se vit sur la montagne, il parut si fâché contre le colonel qui avait conduit l'avant-garde, que chacun fut persuadé que c'était une méprise de cet officier. Il était tard ; les troupes étant fatiguées, le duc Charles jugea à propos de les faire camper sur le terrain où elles se trouvaient ; il envoya pendant la nuit pour reconnaître l'ennemi qui n'était qu'à trois lieues de là. On lui rapporte qu'il est en marche, qu'il s'avance en grande diligence et qu'il est fort de douze mille hommes.

Aussitôt il assemble le conseil de guerre, expose le rapport que l'on vient de lui faire, et le danger qu'on aurait couru s'il s'en était rapporté à des discours de paysans mal informés ; il représente qu'il ne s'agit plus d'attaquer, mais de bien se défendre ; que la supériorité de l'ennemi ne l'étonne pas ; que la conduite et le courage des chefs, joints à l'ardeur et à la bravoure des troupes, suppléeront à ce qui lui manque du côté du nombre. Son armée n'était au plus que de 8000 hommes ; quelques bourgeois de Poligny allèrent volontairement s'y joindre ; on tira promptement du château de Grimont de la poudre et des balles. M. de la Baume, marquis de Saint-Martin, gouverneur du pays, le baron de Mercy, sergent de bataille et plusieurs colonels de distinction étaient de cette armée. Sarmiento, qui avait paru si ardent, s'était retiré à Salins pour pourvoir, disait-il, aux choses nécessaires ; mais dans le vrai, il voyait avec peine le commandement entre les mains de Charles de Lorraine, qui, de son côté, n'aimait point cet espagnol.

L'armée française, commandée par le duc de Longueville en personne, dans laquelle se trouvaient Feuquières, La Mothe-Houdancourt, de Moiria-Châtillon, sergent-major, et plusieurs autres guerriers de réputation, arrive vers les dix heures du matin, ayant laissé ses gros bagages à Château-Chalon ; elle marchait si prévenue de la victoire, que l'arrière-garde contestait avec l'avant-garde de l'honneur de charger la première.

Cependant les chefs reconnaissent la manière dont le duc de Lorraine avait disposé ses troupes, qu'il y aurait plus de peine à les forcer qu'on ne s'y était attendu, parce qu'il faudrait autant d'attaques qu'il y avait de régiments dans son armée. Le village de Chamole, près duquel se passa l'action, est situé au-dessus d'un passage étroit et d'un ravin qui en rendent l'abord difficile. Le duc Charles avait confié la défense de ce passage au régiment de Galas-dragons, qui s'était flatté d'y arrêter seul l'armée française. Il plaça son infanterie plus en arrière, à la portée du canon du poste de Galas, et après avoir choisi pour sa cavalerie des endroits favorables, couverts par de petites élévations, il ordonna à l'infanterie de se retrancher. (Ces retranchements sont appelés aujourd'hui les *Terreaux*.) Le régiment de Bornival négligea l'ordre en partie, ne se retranchant que par son front et non sur ses flancs.

La première attaque commence par le poste des dragons de Galas, qui ne pouvant résister à l'impétuosité des Français, sont obligés de se retirer. On en vient au fort de Bornival, qui occupait la droite ; il est attaqué avec une intrépidité surprenante ; le feu qui en sort semble plutôt augmenter que ralentir l'ardeur des assaillants. Ceux-ci n'avaient fait avancer que dix pièces de canon, dont ils se servaient avantageusement. Il se fait des efforts prodigieux de valeur de part et d'autre. Les Français, impatients de la victoire, se jettent dans le fort, l'épée à la main, se saisissent de deux pièces de canon et forcent le régiment de Bornival. Ils attaquent ensuite le fort du régiment de Sousse, qui, ayant pleinement exécuté l'ordre du général, soutient tous les efforts de l'ennemi. On revient plusieurs fois à la charge avec des troupes fraîches : Sousse demeure impénétrable.

On croit réussir mieux en se portant contre le régiment de Saint-Balmont, commandé par le colonel d'Arbois, en l'absence de Saint-Balmont, alors dangereusement malade, Il est assailli avec une valeur extraordinaire ; il se défend de même, et se maintient dans ses retranchements, contre cinq attaques. Les Français sont repoussés avec plus de perte encore qu'auparavant. Le canon cependant tonne de toutes parts et fait un grand ravage. Alors le duc Charles amène la cavalerie au combat, se montre aux endroits où l'action est la plus vive, donne du secours aux plus pressés et recouvre le poste de Bornival.

Les généraux français, qui ne s'étaient pas attendus à une telle résistance, font un dernier effort, ras-

semblent leur meilleure infanterie, qu'ils font soutenir par de la cavalerie, et lui ordonnent d'attaquer le fort de Walorski : on l'attaque jusqu'à onze fois, sans qu'on puisse l'emporter ; la terre se couvre de morts en cet endroit ; les Français se rebutent. Le choc de la cavalerie avait été très rude. Le colonel Baron de Mercy y eut le bras fracassé. L'armée française fait sa retraite, laissant plus de 1.200 des siens étendus sur le champ de bataille. La tradition porte le nombre des morts et des blessés à 3.000. Ce combat fut opiniâtre et dura jusqu'au soir. Les volontaires de Poligny s'y comportèrent vaillamment ; la défaite des ennemis eût été entière, si la cavalerie eût pu les poursuivre et que les balles n'eussent pas manqué ; il ne restait pas à l'infanterie comtoise plus de cinquante coups à tirer lors de la retraite de l'ennemi ; les rochers et les halliers d'un autre côté empêchaient la cavalerie de se mettre à la poursuite des vaincus. Plusieurs des nôtres, faute de balles, chargèrent leurs armes avec des pièces d'argent et des boutons de leurs habits qu'ils arrachèrent. Le duc Charles en donna l'exemple, en arrachant les boutons d'argent de son juste au corps , qu'il fit tirer jusqu'au dernier. Il ne perdit, dans cette affaire, que cent vingt hommes.



Les bourgeois de Poligny, qui se crurent délivrés, envoyèrent quelques rafraîchissements à l'armée du duc et firent des réjouissances. Le Te Deum fut chanté dans toutes les églises ; mais la joie fut de courte durée, car à peine cinq jours s'étaient, écoulés, que les Français, informés du départ de Charles de Lorraine, se mirent en mouvement et vinrent occuper le poste où le combat s'était donné. Les faits qui suivirent intéressent particulièrement Poligny.